

# FRÊNE GAL - Groupement d'achat local

*Les saveurs qui ont du sens !*

## INSCRIPTION en 5 étapes

### **Bienvenue dans le groupement d'achat local de Frasnes-lez-Anvaing !**

Notre groupement d'achat a débuté fin février 2013. Il compte une vingtaine de producteurs locaux et quelques dizaines de membres acheteurs.

Les objectifs du groupe se trouvent dans la charte ; le principal est de favoriser les circuits courts et de faire vivre des producteurs locaux travaillant le plus respectueusement par rapport à l'environnement : certains sont (en conversion) Bio ou certifiés (certificat mentionné sur l'étalage) ; d'autres ont des produits du terroir et pratiquent la culture/ l'élevage raisonné.

**La démarche du groupe n'est pas commerciale mais solidaire** : c'est un service mutuel entre membres Consom'acteurs et Producteurs.

Ponctuellement, nous collaborons avec d'autres GAS (Groupements d'Achats Solidaires).

Ce groupe ne peut exister que grâce à un engagement de ses membres, chacun selon ses possibilités. Si vous éprouvez des difficultés pour vous engager, n'hésitez pas à en discuter : nous trouverons ensemble une solution créative.

- **Étape 1** : Pour adhérer au groupe, lire la **charte** simplifiée ci-dessous ou complète en allant sur le site [www.frenegal.be](http://www.frenegal.be). On a ainsi accès à la charte (toutes les infos) et à l'étalage (produits et producteurs actuels). L'étalage est évolutif.
- **Étape 2** : Merci de communiquer vos **coordonnées** (nom, adresse, téléphone et e-mail) à [info@frenegal.be](mailto:info@frenegal.be)
- **Étape 3** : Payer la **cotisation** annuelle (1/1-31/12) de 15€ (réduite à 12€ si payée avant le 31 janvier) ou 3€ forfait + 1€ par mois restant si l'inscription a lieu en cours d'année ; on peut s'inscrire à l'essai et faire une ou deux commandes avant de payer la cotisation. La cotisation couvre les frais de fonctionnement (location du local, électricité des frigos, matériel divers, pertes, publicité,...). C'est la seule contribution financière pour le GAL qui ne prélève aucune marge sur le prix du producteur.  
Numéro du compte FRENE GAL : (IBAN) **BE72 0019 2811 9116**  
Communication : cotisation (année) Frêne GAL + nom
- **Étape 4** : Vous recevrez par mail un **code d'accès** qui vous permettra de **commander** directement en ligne le mardi et le mercredi. Vous **payez à la commande** c.-à-d. mercredi au plus tard pour que nous puissions payer les producteurs le lundi ; indiquer en communication : Commande du samedi ... (date) ET nom ou numéro de membre
- **Étape 5** : apporter un bac pliant avec son nom et prendre un sac pour venir chercher sa commande **le samedi entre 9h30' et 10h à la Belle Eau n° 8**, au local au fond de la cour à droite, et s'inscrire maximum une fois par mois à l'onglet VOLONTAIRES ou proposer un service ponctuel.

*Au plaisir de se rencontrer, de déguster de bons produits locaux et merci de participer à ce projet solidaire.*

# L'essentiel de la CHARTE

## 7 raisons pour participer à un GAL

1. Soutenir l'agriculture locale respectueuse de l'Homme, de l'animal et de l'environnement plutôt qu'un système agricole mondialisé, industrialisé, intensif. Lutter contre le suremballage et recycler. *(extrait de l'Agriculture Paysanne)*
2. S'unir pour gagner du temps, manger plus sainement, manger de saison, goûter des aliments de qualité, se réappropriier les saveurs.
3. Favoriser le circuit court : du producteur au consommateur. Un aliment classique parcourt en moyenne 2000 km avant d'arriver dans l'assiette (coût énergétique lié au transport et au maintien de la chaîne du froid).
4. Payer un prix juste, équitable pour le producteur qui a besoin de vivre de son travail et pour le consommateur. Supprimer les intermédiaires qui prennent une marge bénéficiaire de plus en plus grande.
5. Faire (re)découvrir les vraies saveurs à nos enfants et petits enfants.
6. Créer des liens. Echanger avec le producteur. Acheter dans la transparence.
7. Changer ses habitudes d'achats et de consommation.

Acheter en circuit court n'est pas moins cher ni plus cher... mais a un sens : être Consom'acteurs et favoriser le local de qualité.

## Une démarche solidaire

L'adhérent est conscient que la démarche du groupement d'achat n'est pas commerciale. Il participe au fonctionnement du groupe (maximum 1 fois par mois soit aux tournées/permanences, soit à l'administration, ou propose un autre service selon ses possibilités), veille au respect de l'hygiène et de la chaîne du froid et est solidaire des producteurs. Chacun est bienvenu.

Nos producteurs s'engagent à fournir des produits de qualité correspondant aux caractéristiques annoncées, à utiliser de manière rationnelle les ressources naturelles (terre, eau, énergie, espace, engrais naturels) et à respecter la chaîne du froid.

## Fonctionnement

**Quand ?** ⇨ Livraison/Permanence hebdomadaire et retrait de son « panier » le samedi entre 9h30' et 10h.

**Où ?** ⇨ Site La Belle Eau – 8, rue Belle Eau – 7911 Frasnes-lez-Buissenal (au local des jeunes au fond de la cour, à droite ou à la rotonde en juillet)

**Quoi ?** ⇨ Crèmerie, Miel, Chocolats, Fruits & légumes, Viandes, Charcuteries, Jus, Confitures, Volailles, Plats préparés, Pains et Bière, Produits Oxfam, savons, Fruits du Sud, ...

*Être Consom'acteurs – Le groupement d'achat local, Frêne GAL de Frasnes-lez-Anvaing*